



Fonctionnaire et droit à la retraite

Par **Cadichon**, le **06/09/2010** à **09:26**

Bonjour!

Après trente ans de CDI dans un organisme public, ce dernier me propose un poste de fonctionnaire dans une catégorie inférieure à la mienne, donc avec un complément de salaire. Y a-t-il un nombre d'année minimum à travailler en tant que fonctionnaire pour pouvoir prétendre à la retraite de fonctionnaire? Mon complément de salaire sera-t-il pris en compte dans le calcul de cette retraite? et mes trente années de contractuel?

Par avance grand merci pour vos réponses.

Cordialement.

Cadichon bien démuni

Par **Lau75**, le **19/11/2010** à **17:26**

Bonjour,

Votre question est très compliquée et comporte plusieurs réponses, peut-être devriez-vous faire une simulation dans un calculateur comme Optionretraite.fr ou passez un coup de téléphone au cabinet de consultants et experts retraite EOR, ils font des bilans et des calculs depuis 15 ans et sont spécialisés dans les questions de retraite complexe comme la vôtre.